LE SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE accompagne les assurés fragilisés par la maladie, par un accident. Les difficultés rencontrées par les assurés dans ces situations peuvent être nombreuses et complexes. Le service social de l'Assurance Maladie intervient directement sur ces problématiques, et propose un accompagnement global spécialisé en santé.

LE SERVICE SOCIAL INTERVIENT SUR 2 AXES D'INTERVENTION

La prévention de la désinsertion professionnelle	**L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES EN ARRET DE TRAVAIL ET DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS** confrontés à un problème de santé et en risque de non-retour à l'emploi. Il est proposé le plus précocement possible afin d'éviter la chronicisation ou l'aggravation de situations d'isolement qui conduisent trop souvent à un licenciement pour inaptitude et à la précarité. Il permet de préparer le retour sur poste (en collaboration avec le service de prévention et de santé au travail) ou d'envisager une reconversion professionnelle si la reprise d'activité n'est pas possible, en fonction des capacités de l'assuré.
La sécurisation des parcours en santé	**L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSURES ATTEINTS DE PATHOLOGIES CHRONIQUES, LONGUES, GRAVE, DEGENERATIVES** En non-recours aux soins en situation complexe En ALD sortant d'hospitalisation (en situation d'isolement, difficultés à la reprise de travail, aidant familial…). L'accompagnement des nouveaux retraités bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (en situation d'isolement, situations complexes, aidant familial…)

Le Service Social de l'Assurance Maladie est présent sur tout le territoire francilien, et il est organisé par département :

- Des conseillères chargées de l'accueil, du pré-diagnostic et de l'orientation des assurés
- Des assistantes de service social pour l'accompagnement social des assurés
- Des responsables de proximité, garants de l'accompagnement technique des assistantes de service social

Les assurés sont reçus sur des lieux de permanences sur le territoire (en CPAM mais aussi en mairie ou en centre social…), ou en visite à domicile.

Vous partagez les valeurs de la Sécurité Sociale et notre engagement auprès des assurés fragilisés par un problème de santé ; vous aimez **travailler en équipe**, dans une **dynamique partenariale** (réseau de l'Assurance Maladie….) et initier des **actions collectives** innovantes,
Travailler au service social de la Cramif, c'est :

- Bénéficier d'une formation continue de qualité, dispensée par notre école de service social
- Disposer d'un équipement informatique pour faciliter le travail des professionnels
- La possibilité de travail à distance,
- Des sites qualifiants pour accueillir des stagiaires

Pour en savoir plus : https://www.cramif.fr/
https://cramif-recrute.talent-soft.com/offre-de-emploi/liste-offres.aspx